

PROCES VERBAL
de la délibération du Jury d'Admission de
l'examen professionnel d'avancement de grade de Technicien Territorial Principal
de 1^{ère} classe dans la spécialité « Bâtiments, génie civil », session 2017.

Les membres du jury de l'examen professionnel d'avancement de grade de Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe dans la spécialité « *Bâtiments, génie civil* » session 2017, se sont réunis à 14h00, le mercredi 5 juillet, dans les locaux du Chéops, salle Horus, 55 Rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs à Limoges et ont arrêté ci-après la liste des candidats admis à l'issue de l'épreuve écrite du jeudi 13 avril et de l'épreuve orale du jeudi 29 juin 2017 :

Les 8 candidats dont les noms suivent sont déclarés admis :

N° DOSSIER	NOM	PRENOM	NOM DE NAISSANCE	SPECIALITE
201	ARROSERES	Michel		Bâtiments, génie civil
205	DARAS	Aurélie	née DARAS	Bâtiments, génie civil
207	FORESTIER	Julien		Bâtiments, génie civil
209	GARCIA	Jérôme		Bâtiments, génie civil
210	GER	Sébastien		Bâtiments, génie civil
212	GHOMARI	Mohamed		Bâtiments, génie civil
214	LEFRANC	Sébastien		Bâtiments, génie civil
217	WOJCIECHOWSKI	Pierre		Bâtiments, génie civil

- Observations :

Tous les candidats ont été interrogés par le même jury.

Ont participé à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

Pas de note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve orale entraînant l'élimination des candidats.

Les candidats ayant une moyenne de notes inférieure à 10 sur 20 n'ont pas été déclarés admis par le jury.

Fait à Limoges, le 5 juillet 2017

Le Président du jury,



Philippe BARRY

PROCES VERBAL
 de la délibération du Jury d'Admission de
 l'examen professionnel en avancement de grade de Technicien Territorial Principal
 de 2^{ème} classe dans la spécialité « *Bâtiments, génie civil* », session 2017

Les membres du jury de l'examen professionnel d'avancement de grade de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} classe dans la spécialité « *Bâtiments, génie civil* » session 2017, se sont réunis le mercredi 5 juillet 2017, dans les locaux du Chéops, salle Horus, 55 Rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs à Limoges et ont arrêté ci-après la liste des **candidats admis** à l'issue de l'épreuve écrite du jeudi 13 avril et de l'épreuve orale du jeudi 29 juin 2017.

Les 5 candidats dont les noms suivent sont déclarés admis.

N° DOSSIER	NOM	PRENOM	NOM DE NAISSANCE	SPECIALITE
101	BEAUDET	Daniel		Bâtiments, génie civil
105	CHAULET	Catherine	née BOYER	Bâtiments, génie civil
107	DUBREUIL	Olivier		Bâtiments, génie civil
108	DUMOULIN	Sylvain		Bâtiments, génie civil
109	DUSSAC	Laurent		Bâtiments, génie civil

Observations :

Tous les candidats ont été interrogés par le même jury.

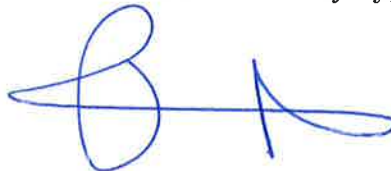
Ont participé à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

Une note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve orale a entraîné l'élimination du candidat. (Ce dernier a signé la feuille d'émargement, s'est présenté devant le jury mais n'a pas souhaité être interrogé).

Les candidats ayant une moyenne de notes inférieure à 10 sur 20 n'ont pas été déclarés admis par le jury.

Fait à Limoges, le 5 juillet 2017

Le Président du jury,



Philippe BARRY

PROCES VERBAL

de la délibération du Jury d'Admission de l'examen professionnel de promotion interne d'accès au grade de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} classe dans la spécialité « *Bâtiments, génie civil* », session 2017

Les membres du jury de l'examen professionnel de promotion interne d'accès au grade de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} classe dans la spécialité « *Bâtiments, génie civil* » session 2017, se sont réunis le mercredi 5 juillet 2017, dans les locaux du Chéops, salle Horus, 55 Rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs à Limoges et ont arrêté ci-après la liste des candidats admis à l'issue de l'épreuve écrite du jeudi 13 avril 2017 et de l'épreuve orale du mercredi 28 juin :

Les 3 candidats dont les noms suivent ont été déclarés admis avec un seuil d'admission à 10/20.

N° DOSSIER	NOM	PRENOM	NOM DE NAISSANCE	SPECIALITE
14	ESPUGNE DARSES	Christophe		Bâtiments, génie civil
26	LAPLAGNE	Marc		Bâtiments, génie civil
29	MONTILHAUD	Dominique		Bâtiments, génie civil

Observations :

Tous les candidats ont été interrogés par le même jury.

Ont participé à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note de 7 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité ou à l'épreuve d'admission a entraîné l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10/20 après application des coefficients correspondants.

Fait à Limoges le 5 juillet 2017

Le Président du jury



Philippe BARRY